

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Arrêté du 30 juillet 2015 portant nomination au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,
Vu le décret n° 2009-64 du 16 janvier 2009 modifié relatif au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, et notamment son article 3 ;
Sur proposition du vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont renouvelés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies pour une durée de trois ans :

- M. Yves GASSOT, directeur général de l'IDATE.
- M. Guy ROUSSEL, président de la Fondation Télécom.
- M. Gérard ROUCAIROL, ancien président de l'Académie des technologies.
- M. Michel BERRY, ingénieur général des Mines honoraire.
- M. Philippe SAINT RAYMOND, ingénieur général des Mines honoraire.

Article 2

Sont nommés en qualité de membres associés du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies pour une durée de trois ans :

- Mme Laure REINHART, directrice à BPI Innovation.
- M. Philippe JAMET, directeur général de l'Institut Mines-Télécom.
- M. François LOOS, ancien ministre, ingénieur général des Mines honoraire.

Article 3

Le vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 30 juillet 2015.

EMMANUEL MACRON